

ASSOCIATION POUR  
**LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE**  
SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 16

JUILLET 1999

## SOMMAIRE

<b>Hommage à Jean Michaud</b>	<b>1</b>
<b>Vivre avec son temps</b>	<b>1</b>
<b>Assemblée générale</b>	<b>1</b>
- Rapport d'activité	2
- Rapport financier	2
- Rapport moral	2
- Perspectives	3
<b>Remous autour du Projet CD ROM.</b>	<b>3</b>
<b>Vérités et légendes</b>	<b>6</b>
- Bombardements du 19 juin 1940	6
- Le détournement du train de la mort	6
- Combeauvert	6
- Les marins allemands prisonniers en Creuse	6
<b>Les enfants de Chabannes</b>	<b>8</b>
<b>Reconnaissance</b>	<b>10</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>10</b>

## HOMMAGES A JEAN MICHAUD

L'association a reçu de nombreux témoignages de sympathie qui ont été retransmis à son épouse. Ils émanaient d'amis connus, de divers historiens, de personnalités de la Résistance, etc.. Ils permettent d'apprécier l'estime dans laquelle les uns et les autres tenaient notre ami.

## VIVRE AVEC SON TEMPS

### @mail

L'association va avoir son adresse électronique :

**arsvh@Wanadoo.fr** (sous réserve confirmation)

Pour quoi faire ? Pour correspondre via l'ordinateur avec les adhérents de même dotés d'une adresse @mail (il en est quelques-uns) et avec les associations, organisations, services, etc., qui ont adopté ces nouvelles possibilités de communication.

Le @mail arrive directement sur l'ordinateur lequel stocke les données (textes et images) puis, à la demande, les affiche sur l'écran, les transmet à une imprimante ou

les garde en mémoire dans un fichier. Une sorte de « super-fax » capable de dispatcher ou de conserver tout ce qu'il reçoit.

### Site Internet

L'association envisage pour la fin de l'année d'avoir son site sur le Web. Pas pour faire « comme tout le monde » ou « être à la mode ». Seulement parce qu'il faut « vivre avec son temps ». Dans la mesure où nous pouvons accéder par Internet à des informations qui nous intéressent, il est normal que nous mettions à la disposition d'autres chercheurs les informations que nous détenons.

Dans un premier temps, nous offrirons seulement des généralités, à partir de textes et documents existants. Nous compléterons, après publication de l'ouvrage en cours de réalisation, en fonction des besoins qui s'exprimeront. Il faut savoir que tous les établissements scolaires de la Creuse, que tous les collèges, tous les lycées, toutes les facultés de France, que la plupart des chercheurs du monde entier, accèdent à Internet et que le nombre des abonnés croît de manière exponentielle.

Ce projet ne fait pas double emploi avec le projet CD ROM développé dans le cadre de l'AERI en fonction d'un logiciel spécifique commun à tous les départements. Il est complémentaire.

Qui fera quoi ? Là est le problème. Toute nouvelle initiative suppose pour se concrétiser de nouvelles bonnes volontés. Sans doute faudra-t-il trouver des compétences plus jeunes, intéressées et disponibles. Avis aux étudiants et professeurs d'histoire.

### « Bonjour les enfants »

L'accès au site placé l'an dernier sur Internet par le lycée de La Souterraine a changé d'adresse. Il faut faire désormais :

**www.educreuse23.ac-limoges.fr/loewy/realisations/enfants/sommaire.htm**

En clair, l'application se trouve maintenant sur le site éducation nationale de Limoges. Elle continue d'être régulièrement fréquentée et suscite de nombreux

échanges avec le monde entier. Elle n'est pas figée mais périodiquement complétée.

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1999**

Elle s'est tenue le 26 mai à Guéret. Elle avait statutairement à connaître de l'activité de l'association et des résultats de l'année 1998.

#### **Rapport d'activité**

Il reprend, pour l'essentiel les informations données par le bulletin :

- État des recherches,
- Avancement de l'édition en cours,
- Projet CD ROM, dans le cadre de la Fondation de la Résistance, de l'AERI et du Centre d'Études de la Résistance en R. 5.

L'indisponibilité puis le décès de Jean Michaud ont perturbé le programme de travail. La sortie de l'ouvrage *Les dossiers de la Résistance en Creuse. Vérités et légendes* prévue pour le second trimestre de 1999 se trouve reportée, au mieux en toute fin d'année, à défaut au début de 2000.

En l'absence de la contribution, non terminée, de Michaud, la présentation de l'ouvrage se trouvera quelque peu modifiée mais la structure d'ensemble ne sera pas trop affectée.

Un renfort inespéré va permettre de relancer l'activité :

- Maurice Deschâtres, professeur honoraire d'histoire (DEA) qui a terminé sa carrière au lycée Pierre Bourdan va apporter un concours apprécié. Ses compétences en informatique seront d'un grand secours pour la cartographie.
- Monique Michaud, (nièce de Jean, fille de Maxime) professeur d'histoire (DEA) nous aidera aussi dans la limite du temps que lui laissent ses activités professionnelles. Elle pourra travailler sur Guéret et sur Limoges où elle enseigne.

L'un et l'autre ne seront que progressivement « opérationnel », d'une part parce qu'ils devront se familiariser avec l'acquis, d'autre part parce qu'il faudra un certain temps pour obtenir les dérogations indispensables pour l'accès à certaines archives.

Après échange de vues, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

#### **Rapport financier**

Présenté par Mme S. Cerclier. L'exercice 1998 fait apparaître un solde positif, compte tenu de la prise en compte des premières dépenses engagées pour la publication de l'ouvrage en préparation. La trésorerie

reste saine. A noter que le nombre des adhérents extérieurs à la Creuse tend à croître.

Le compte spécial annexe ouvert en 1996 pour les retrouvailles des enfants juifs, le colloque et la publication des actes, fait apparaître un solde positif de 2 111,55 F pour l'année 1998. Il reste encore quelques encaissements à venir et quelques livres à vendre. Le solde définitif devrait permettre la publication du livre prévu sur Chabannes.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité avec félicitations au trésorier.

Le nouveau « compte spécial annexe » affecté à l'opération CD ROM n'a été ouvert qu'au début de 1999. Il n'a pas de ressources propres, hors dotations spécifiques. L'association apporte bénévolement le fruit de ses recherches et son travail pour une mission complémentaire à ses objectifs statutaires. La subvention de 20 000 F du Conseil général a permis l'acquisition du matériel informatique nécessaire pour la réalisation d'un CD ROM mais pas les moyens complémentaires indispensables, acquis sur fonds personnels par Castille. L'association décide d'une avance de trésorerie de F. 1 500 pour l'acquisition d'un logiciel (Front Page).

#### **Rapport moral**

Présenté par le Pdt. Texte ci-après :

*« L'histoire c'est l'anti-mémoire » disait un historien lors de l'ouverture d'un colloque national. Très souvent, l'histoire c'est aussi l'anti-mensonge. Mensonge par altération de la mémoire, mensonge par absence voire refus de la connaissance, mensonge par erreur d'interprétation fortuite ou délibérée de la réalité, mensonge par falsification consciente de la vérité.*

*Lorsqu'il évoquait l'appel du 18 juin 1940 et celui, plus complet, du 22, Michaud rappelait toujours que la vision souvent qualifiée de prophétique du général de Gaulle se fondait en fait sur sa connaissance de l'histoire. Sa juste appréciation des événements n'était que lucidité. Une connaissance de l'histoire et une lucidité qui avaient beaucoup manqué aux dirigeants d'alors et n'ont pas toujours été évidentes chez ceux qui leur ont succédé.*

*Notre monde se veut éclairé, voire avancé, mais néglige toujours la connaissance de l'histoire au profit d'une pseudo-culture de l'instantané, alimentée par les images et les sons généreusement dispensés par nos petits écrans, « engrangés » hors toute analyse et toute réflexion. Le flot des informations, souvent éphémères ou de simple opportunité, les petits et gros mensonges qui rythment ce qu'il est convenu d'appeler le débat politique, éclipsent les causes véritables des drames qui accablent notre pays, notre continent, notre planète.*

*Comme s'il était moins important de comprendre la pourquoi des choses que d'en parler, d'avoir une exacte appréciation de la réalité qu'une opinion, d'accéder au savoir que de s'identifier à un clan et de se solidariser d'un mensonge, par défaut ou par refus de la connaissance. Comme si la conviction, l'illusion, l'affabulation pouvaient, aujourd'hui comme hier, remplacer le savoir.*

*Dans notre actualité, les causes profondes des réalités les plus douloureuses sont souvent ignorées mais chacun a son opinion et évidemment sa solution. Hélas, le pourquoi réel du Kosovo n'intéresse pas plus que le pourquoi réel du chômage, que le pourquoi réel du sort des millions de français vivant au-dessous du seuil de pauvreté, que le pourquoi réel de la faim de milliards d'êtres humains de par le monde. L'essentiel est, semble-t-il, d'échapper aux drames qui affectent les autres afin de pouvoir s'apitoyer en toute sérénité, d'ignorer les causes pour mieux disserter sur les conséquences, pour proposer une solution unique et universelle : « Y a qu'à » ou « Faudrait que ».*

*Des douloureux événements qui ont marqué notre jeunesse et justifient nos travaux les leçons ne sont que rarement tirées; les conséquences occultent souvent encore les causes réelles et par delà les responsabilités.*

*Pourtant, l'étude de l'histoire, tout spécialement celle de l'entre-deux-guerres, de la défaite, de l'occupation, de la Résistance, de la libération et de l'immédiat après-guerre, est une source inépuisable pour l'analyse des erreurs et des fautes, de l'incompétence des hommes et de la perversion des systèmes politiques, des faiblesses et de l'altération des principes fondamentaux de la démocratie.*

*Ainsi va notre monde.*

*Faut-il pour autant se décourager ? Faire choix de la facilité ou s'astreindre à l'effort ? Émettre des opinions ou dispenser la connaissance ? Telle est la question à laquelle il nous faut répondre.*

Rapport moral adopté à l'unanimité des présents.

### **Perspectives**

Priorité doit être donnée à la publication de l'ouvrage en préparation. Un ouvrage qui doit prendre en compte l'évolution du monde au cours des cinquante dernières années, donc bien dégager le contexte, difficile à imaginer par les nouvelles générations, dans lequel s'est déroulée la Résistance.

A cet effet, un ultime appel est lancé à tous ceux qui disposent de documents et d'illustrations concernant la vie quotidienne, les restrictions, les contraintes, les persécutions du régime de Vichy et de l'occupant. Simple exemple : le calendrier des postes confié par un

adhérent se révèle une source importante sur les moyens de communication de l'époque (réseau routier et voies ferrées) mais aussi sur les lunaisons, lesquelles ont longtemps conditionné les parachutages. Un « Chaix » d'époque (horaire des trains) apporterait d'utiles informations sur les conditions de circulation sur des lignes aujourd'hui désaffectées. Recherché également des factures pour des prestations courantes et des bulletins de paye, des contrats de fermage et de métayage, etc.. Nous rappelons que tous les documents confiés ne seront conservés que le temps nécessaire pour la numérisation.

### **REMOUS AUTOUR DU PROJET DE CD ROM**

La réunion en date du 31 mars de la commission départementale d'information historique (C.D.I.H., ex-C.D.I.H.P.) qui regroupe, sous l'autorité du Préfet, un certain nombre de services officiels concernés et les représentants des associations du monde ancien combattants, a eu à connaître du projet CD ROM dans des conditions un peu particulières. Nous reproduisons ci-après le passage qui lui est consacré par le compte rendu officiel.

*« M. Parrotin note [lettre adressée à Mme Delpeuch] que M. Castille vient de se voir attribuer par le Conseil Général de la Creuse, au profit exclusif d'une association qu'il a créée, mais qui ne représente qu'une partie de ce que fut la Résistance en Creuse, une somme de 20 000 F pour la réalisation d'un CD ROM, qui lui permettra d'acquérir un matériel sophistiqué.*

*Il constate que le Conseil Général s'est montré très généreux dans cette affectation de fonds publics, alors qu'il alloue chaque année 700 F pour l'organisation du Concours de la Résistance et de la déportation et que le comité creusois du Mémorial de la Résistance n'avait pas bénéficié d'une telle largesse de 1974 à 1984 pour l'édification du monument de Guéret. [??]*

*L'A.N.A.C.R. souhaite avec d'autres associations creusoises [non nommées], que l'élaboration d'un CD ROM sur la Résistance en Creuse soit réalisée en toute objectivité, de façon impartiale, sous l'autorité de l'Office des anciens combattants, par des gens qualifiés désignés par la C.D.I.H. (comme ce fut le cas dans le passé lors de la rédaction du dépliant départemental sur les lieux de mémoire) ».*

*« M. Castille répond [texte du compte rendu] que c'est la Fondation de la Résistance qui est à l'origine de ce projet. Cette organisation est présidée par Jean Mattéoli ; elle regroupe toutes les tendances de la Résistance et est composée de nombreux historiens. L'opération CD ROM a été lancée il y a deux ou trois ans. Le vice-président, Serge Ravanel en assure la coordination nationale.*

*C'est au niveau régional que son association a été sollicitée pour participer à ce travail. Un logiciel commun à tous les départements a été élaboré, mais le problème du matériel s'est ensuite posé.*

*La Fondation a directement sollicité les Conseils Généraux pour qu'ils aident au financement. Celui de la Creuse [comme d'autres] a répondu favorablement. Ce travail s'intègre dans le Centre d'Études de la région R 5 dont le président est Pascal Plas de la faculté de Limoges. Le matériel a coûté environ 20 000 F mais pourra servir à d'autres fins. Des liaisons sont à faire avec la C.D.I.H. et les Archives Départementales.*

*M. Masson relève qu'il s'agit bien d'une opération de financement ponctuel telle que la représentante du Conseil Général l'a déjà évoqué ». (fin de citation).*

Le compte rendu est correct. Il appelle toutefois 2 observations complémentaires

:

- L'association visée n'est pas une association de résistants mais, comme son nom l'indique, une « association pour la recherche et la sauvegarde de la vérité historique ». Elle a été spécialement créée pour associer à des chercheurs résistants des chercheurs plus jeunes, notamment des professeurs d'histoire.

- La Fondation de la Résistance, reconnue d'utilité publique, a été officiellement créée en 1993, après une longue période de gestation justifiée par le recueil de fonds relativement importants nécessités par son statut. Le collège des fondateurs regroupe de nombreuses personnalités dont beaucoup sont entre temps décédées\*. Citons, entre autres, Marie-Claude Vaillant Couturier\* et Henri Rol-Tanguy que ne devrait pas renier M. Parrotin et pour les autres composantes de la Résistance, extérieure et intérieure, inclus les réseaux et les déportés (par ordre alphabétique) : Lucie Aubrac, Claude Bourdet\*, Jacques Chaban-Delmas, Marie Madeleine Fourcade\*, Geneviève de Gaulle, Jean-Pierre Lévy\*, Pierre Mesmer, le R.P. Riquet\*, le général Simon, etc., et des historiens universitaires spécialistes de la période tels Jean-Pierre Azéma (I.E.P), Marc Ferro, Pierre Laborie (Fac. Toulouse), François Marcot (Fac. Besançon), Henri Noguères\*, Jacqueline Sainclivier (Fac. Rennes), Dominique Veillon (IHTP-CNRS).

Les propos de Marc Parrotin, préalablement écrits donc réfléchis, appellent un certain nombre de commentaires.

### **1 - Mise en cause du Conseil général**

Hors information contraire, le Conseil Général élu est libre de ses décisions et n'est pas tenu de solliciter l'accord préalable de M. Parrotin. En la circonstance, il a demandé toutes informations techniques nécessaires sur le matériel à financer et reçu copie de la facture, laquelle correspond bien au descriptif. Le dossier n'est pas intégré au budget de l'association (A.R.S.V.H.) mais

pris en charge sur un compte spécial annexe, ouvert à cet effet et portant la mention CD ROM. (C'est le même processus qui avait été retenu pour gérer, suite à la défaillance de la C.D.I.H.P., les retrouvailles des enfants juifs et le colloque de 1996, inclus l'édition des actes et l'ouvrage à paraître sur Chabannes). Rappelons que le support matériel et les « consommables » ont été acquis, à défaut de dotation suffisante, par Castille sur fonds personnels et que le complément logiciel indispensable sera financé par avance de l'association au compte CD ROM. Ajoutons enfin, pour rassurer M. Parrotin, que ce matériel n'est pas détourné de ses objectifs, que le présent bulletin, comme les précédents, a été réalisé avec l'ordinateur et l'imprimante personnels de Castille.

### **2 - Objectivité. Impartialité. Qualification**

Le souhait « que l'élaboration d'un CD ROM sur la Résistance en Creuse soit réalisé en toute objectivité, de façon impartiale, sous l'autorité de l'Office des Anciens Combattants, par des gens qualifiés ... » sous entend :

- que la fondation de la Résistance initiatrice du projet, que l'AERI qui en a la responsabilité sous l'autorité de Serge Ravanel, que le Centre d'Études sur la Résistance en R.5 présidé par le professeur de faculté Pascal Plas, seraient incapables de réaliser le travail entrepris et que, par voie de conséquence, Marc Parrotin serait seul compétent pour décider de ce qui peut se faire en Creuse. C'est pour le moins désobligeant pour les organisations et les personnes qui ont élaboré le programme et travaillent sur le projet depuis plusieurs années.

- que ceux qui, pour la Creuse, ont été sollicités et ont accepté, sans l'aval de Marc Parrotin, d'apporter leurs acquis et leur travail, sont d'évidence incapables d'objectivité, d'impartialité et non qualifiés !!! Attitude là encore désobligeante pour les personnes visées, voire outrageante pour la mémoire de Michaud, professeur honoraire d'histoire, agrégé de l'Université, auteur de manuels réputés et ... résistant.

### **3 - Deux poids et deux mesures**

Le « dépliant départemental sur les lieux de mémoire » évoqué par Marc Parrotin est issu d'un travail collectif effectué entre 1983 et 1985, à l'initiative des services de l'Office des Anciens Combattants. A l'origine, il était prévu un ouvrage pour chaque département. Seuls quelques-uns ont été réalisés. Faute de crédit, le projet Creuse s'est trouvé réduit à un simple dépliant.

Nous avons demandé à diverses reprises que l'important travail réalisé alors revienne en Creuse, qu'il soit mis au point et complété avec le concours des Archives Départementales et de la commission pédagogique (en charge de l'exposition et de la plaquette consacrée aux monuments aux morts de 1914-1918). L'édition, plus facile à réaliser qu'il y a quinze ans compte tenu de

l'évolution des techniques, pourrait s'inscrire dans le projet départemental de mise en valeur du patrimoine.

**M. Parrotin, négligeant les principes qu'il veut imposer aux autres et s'attribuant l'exclusivité de l'objectivité, de l'impartialité et de la qualification qu'il refuse à tout autre que lui, s'est approprié ce projet et a décidé de faire seul, hors C.D.I.H., un ouvrage sur les monuments, stèles et plaques de la Résistance en Creuse.**

Marc Parrotin a publié successivement *Le temps du maquis*, avec en sous-titre *Histoire de la Résistance en Creuse*, ouvrage dans lequel il ne consacre, modestement, qu'un tiers de la pagination à sa personne, un condensé sous le titre *La Résistance en Creuse, Les femmes dans la Résistance en Creuse, Immigrés dans la Résistance en Creuse*, ces deux derniers ouvrages reprenant le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Sauf erreur, il n'a jamais souhaité pour ce faire se placer « sous la responsabilité de l'Office départemental des anciens combattants », ni sollicité le concours de « gens qualifiés désignés par la C.D.I.H. ». C'est bien dommage.

Il considère manifestement la Résistance en Creuse comme son fonds de commerce personnel et exclusif. Nul n'aurait le droit de s'y intéresser, et surtout de ne pas partager sa vision de l'objectivité de l'impartialité et de la qualification. Curieuse conception de la liberté, de la démocratie et de ... l'histoire.

#### **4 - Crime de lèse-majesté**

Concernant le projet de CD ROM dans le cadre de la Fondation de la Résistance et du Centre d'Études sur la Résistance en R. 5, Marc Parrotin s'indigne de ne pas en avoir la maîtrise pour la Creuse et n'admet pas que d'autres que lui aient été sollicités pour y travailler. Crime évident de lèse-majesté. Peut-être devrait-il commencer par s'interroger sur la qualité « historique » de son oeuvre, sur son objectivité et son impartialité, sur le sens du terme « histoire » et ses rapports avec l'hagiographie, l'apologie, voire le roman.

L'Association pour la recherche et la sauvegarde de la vérité historique n'a rien demandé. Elle a seulement accepté d'apporter son travail, quelques compétences en informatique et le fruit de quinze ans de recherches collectives en fonction d'une méthodologie et d'une éthique apparemment plus proches de celle des historiens que celle de M. Parrotin.

Précisons à toutes fins utiles que le CD ROM impose, de par sa conception même, un cadre relativement rigide excluant les divagations. Il repose sur deux logiciels :

- un logiciel standard : « Front Page » de Microsoft, permettant de donner aux matériaux retenus (texte, image et son) une présentation adaptée, d'établir « l'arborescence » générale et les « liens hypertextes ».

- un logiciel d'application spécifique, mis au point par l'AERI et réalisé par Microsoft, complémentaire de « Front Page ». Il détermine le cadre et la structure, identiques pour tous les départements. Il repose sur une « charte fonctionnelle » très complète et très précise, imposant une même rigueur pour tous.

Mentionnons, à l'intention de ceux qui ont quelque connaissances en la matière que le logiciel d'application AERI, fruit d'un long travail de spécialiste, établit « l'arborescence » spécifique et offre deux grands types de « menus » :

- ceux donnant un accès direct à la liste des fiches,

- ceux, divisés en sous-thèmes, qui renvoient à une liste de fiches. Ces « menus » comportent 12 panneaux et 130 fiches.

#### **5 - La compétence ne s'auto-décèle pas**

Ce n'est pas la première fois qu'il est fait appel à d'autres que Marc Parrotin pour traiter de la Résistance en Creuse. Sa susceptibilité dut-elle en souffrir, rappelons qu'en 1995 c'est l'A.R.S.V.H, en la personne de Castille et Michaud, qui fut sollicitée pour un colloque traitant de « la Résistance comparée » dans divers départements de zone sud, colloque organisé à Rodez par l'A.N.A.C.R. de l'Aveyron, avec le concours du vice-président national de l'A.N.A.C.R., président national de la commission nationale « Connaissance de la Résistance » de l'A.N.A.C.R., en présence de Robert Vollet secrétaire général de l'A.N.A.C.R., hélas disparu depuis. Citons parmi les intervenants : Christian Font et Henri Moizet professeurs d'histoire, pour l'Aveyron, Eugène Martres professeur d'histoire honoraire, pour le Cantal, Hélène Chauvin de la faculté de Montpellier pour l'Hérault, Robert Menchérini de la faculté de Marseille pour les Bouches du Rhône, et encore Pierre Laborie de la Faculté de Toulouse, Jean-Marie Guillon de la faculté d'Aix, mais aussi Louis Odru ancien chef des F.T.P. de l'Aveyron, Henri Cordesse pour la Lozère, Gilbert de Chambrun pour la R. 3, le D.M.R. « Carré » (Liechtenschneider) pour R. 3 puis R. 1, etc..

Nul ne s'est interrogé sur l'absence de Marc Parrotin et toutes ces personnes, de formation, d'âge, de niveau de responsabilité et sans doute d'opinions différentes ont travaillé dans la cordialité, en parfaite intelligence, sans réserves ni exclusives. Pourquoi ne peut-il pas en être de même en Creuse ? Pourquoi chacun devrait-il faire allégeance à M. Parrotin, seul détenteur de toute vérité sur le sujet ?

Il existe entre tous les chercheurs, les plus humbles et les plus éminents, qu'ils soient universitaires, docteurs en histoire, ou simples « historiens » selon l'expression de Jean-Pierre Azéma, des relations et des échanges, hors tous clivages d'opinions, dans le seul respect de la réalité historique. L'A.R.S.V.H. a été, au cours de la décennie, présente dans la plupart des grands colloques

traitant de la Résistance et a fait entendre chaque fois que nécessaire la voix de la Creuse. Elle a noué des relations régionales et nationales, voire internationales, et travaille en parfaite intelligence avec toutes les bonnes volontés. Ni Castille, ni Michaud n'ont jamais rien écrit, ni envisagé d'écrire à leur gloire personnelle et nul hors Marc Parrotin, n'a jamais songé à censurer les rares textes qu'ils ont rendus publics à ce jour.

Lors de ces colloques et travaux il est régulièrement fait référence aux meilleurs spécialistes du sujet abordé. Il ne nous souvient pas avoir entendu citer en exemple les oeuvres de Marc Parrotin. Seul, semble-t-il, Tzvetan Todorov dans *Une tragédie française* avait cru pouvoir reprendre certains propos ou allégations puisés dans *Le temps du maquis*. Il a été condamné par le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Rappelons enfin qu'en 1985, lors de la création du Comité d'Histoire (devenu en 1991 association indépendante) il fut proposé à Marc Parrotin de s'associer aux recherches envisagées. Ce qu'il refusa. Parce qu'il considérait la Résistance comme son fonds de commerce personnel et exclusif ? Parce qu'il s'estimait seul dépositaire de l'objectivité, de l'impartialité et de la qualification nécessaires ? méprisant au passage la compétence et les titres de Michaud. Il est donc bien mal venu de vouloir aujourd'hui contrôler le travail qui se fait sans lui.

## VÉRITÉS ET LÉGENDES

### Les bombardements du 19 juin 1944 « par les Italiens » (suite mais pas fin)

Indestructible légende ! Suite à un article paru dans la presse à l'occasion du 59ème anniversaire on peut lire dans *Le Populaire du Centre* du 24 juin :

« Alain Bisson est catégorique quant à la nationalité des auteurs. *« Il faut quand même en finir avec ce mythe, l'aviation italienne n'est jamais intervenue dans la région centre ... Il m'a fallu six années de recherches pour démontrer, preuves à l'appui que Montluçon et autres villes au sud de la Loire et notamment la Creuse, donc Guéret et les villes citées avaient été bombardées par la Luftwaffe et non par Régia Aéronautica ».*

### « Le détournement du train de la mort »

Nous avons évoqué dans le N° 10 le « scoop » publié sous ce titre en octobre 1997 par un grand quotidien du sud-ouest, repris par un confrère de notre région. Il concernait un convoi de Juifs, évacués à la demande des Allemands, au début de 1943, des départements frontaliers du midi (précisément des Basses Pyrénées devenues Pyrénées Atlantiques) vers les cantons de Bonnat et Dun, en Creuse. Nous avons pu fournir aux médias (presse, radio et TV) qui s'étaient un instant crus « grillés » par un confrère toutes précisions utiles sur ce prétendu « train de la mort ».

Un écho du fameux « scoop » nous est parvenu récemment d'un lecteur du journal régional qui l'avait repris. La mémoire gardait le souvenir du convoi détourné et le rôle attribué au préfet résistant, mort en déportation, devenu André Vy. Rappelons que le « scoop » avait fait un rapprochement avec le sort du futur secrétaire général de la Préfecture de la Creuse, étranger à cette affaire car arrivé en Creuse en fin d'année seulement. En d'autres termes la mémoire avait associé des parties du « scoop » et du rectificatif.

Cet exemple illustre bien la sélectivité et la fragilité de la mémoire, donc du témoignage. Même pour des faits datant de deux ans seulement. Ainsi naissent, évoluent, se structurent et se répandent les légendes. En la circonstance en toute bonne foi et en toute honnêteté intellectuelle.

### Combeauvert (suite mais pas fin)

Marc Parrotin persiste à critiquer et à traiter de « connerie » la version des faits concernant le drame de Combeauvert, présentée depuis plusieurs années à l'issue du rallye. Précisons que dès 1985 nous avons des doutes sur la relation qu'il en fait dans *Le temps du maquis*, qu'en 1988-1989 nous avons acquis la certitude que cette relation était inexacte voire fantaisiste, mais que nous n'avions pas la vérité. Il nous a fallu attendre 1993-1994 pour disposer de documents qui, après vérifications et confrontation avec d'autres sources, nous ont permis d'établir une version sans doute proche de la réalité, jugée correcte par des personnes ayant à l'époque eu connaissance des faits.

N'en déplaise à M. Parrotin, la Das Reich n'était pas, comme il l'écrit, le 9 juin au matin à Chaninas (RN 141 Clermont-Aubusson) et pas davantage à Aubusson un peu plus tard. Elle n'était pas, elle ne pouvait pas être, le 8 à La Souterraine. La chronologie est la base de toute recherche historique digne de ce nom. Concernant Combeauvert, précisons à toutes fins utiles que le drame de ne s'est pas déroulé le matin mais en début d'après-midi, vers 14 h 30.

« *La légère brise [qui] fait bruire le feuillage des hêtres et onduler la nappe de seigle d'un champ voisin où chantent les grillons* » est une vision poétique qui témoigne de l'imagination de l'auteur mais hélas l'histoire n'est pas affaire d'imagination et de déduction.

Le renvoi de la page 385 de l'édition de 1984 de son livre (citation de l'historien anglais Hastings) aurait dû le mettre sur la voie.

### Les marins allemands prisonniers en Creuse (suite mais pas fin)

Après semble-t-il une période de réserve sur le sujet, Marc Parrotin (encore lui) reviendrait sur les propos scandaleux et diffamatoires qu'il avait tenu à Cosnat le 7 septembre 1985, devant la presse spécialement

convoquée à cet effet (voir bulletins N° 7 et 8). En la circonstance, nous ne sommes plus, en présence d'une erreur d'interprétation colportée par la légende mais bien d'une volonté délibérée de falsification de la vérité avec intention de nuire, ce qui relève du code pénal.

Marc Parrotin, adhérent de l'association CVR, a par voie de conséquence reçu tous les bulletins traitant du sujet, notamment :

- le bulletin du 10 janvier 1987 évoquant la rencontre avec l'officier allemand survivant, revenu sur les lieux de sa détention. Entretiens enregistrés et dûment conservés.

- le bulletin du 31 juillet 1987, faisant état des efforts déployés par les services français et alliés pour protéger les F.F.I. que les formations allemandes traitaient en francs-tireurs et non en combattants, en fonction d'une directive rappelée par une note de l'O.K.W en date du 8 juin. Précisions évoquées à nouveau dans le bulletin de février 1990.

- le bulletin N° 33 de novembre 1993. Sous le titre « **L'imposture** » étaient publiés :

a - Le texte intégral de la lettre adressée par le colonel Rivier chef des F.F.I. de la R. 5 au commandant des troupes allemandes d'opérations à Limoges. Il était dit : « *des ordres ont été donnés pour que tout prisonnier allemand soit traité comme vous traiterez vous-mêmes les officiers, sous-officiers et soldats des Forces Françaises de l'Intérieur* ». Rappelons que ce document n'est pas mystérieux et que Marc Parrotin aurait pu en prendre connaissance s'il avait fait des recherches sérieuses dans les archives départementales. C'est ce texte, sans doute assorti de directives (écrites ou verbales ?) qui a conduit François à imposer aux officiers allemands qu'il détenait une lettre informant leurs supérieurs des dispositions prises par l'E.M. régional pour éviter que les combattants des F.F.I. soient fusillés comme francs-tireurs. Ajoutons que ces dispositions furent mises à exécution en Corrèze et que nous avons trouvé trace de même décisions dans d'autres départements, hors R. 5.

b - Le texte d'un avertissement du général Eisenhower au commandant en chef des armées allemandes de l'ouest visant à la protection des F.F.I..

Dans ce même bulletin N° 33, sous le titre « **ras le bol** » il était fait état d'une autre série d'allégations concernant « le souterrain de Courson » par lequel se seraient enfuis François et l'E.M., dernière « découverte » en date de Marc Parrotin.

*«Alors que nous nous préparons à marquer le 50ème anniversaire de la Libération, que les rangs s'éclaircissent, que bientôt les voix des résistants s'éteindront à jamais, il apparaît à chacun indispensable de mettre un terme aux initiatives visant à*

*discréditer certains responsables ou certaines organisations de Résistance. ...*

*« Face à ce « ras le bol », il a été décidé le 25 août, à l'unanimité des présents, de réagir si nécessaire par voie de Justice, contre toute nouvelle initiative susceptible de porter atteinte à la mémoire ou à l'honneur des hommes et des formations issues des Mouvements Unis de Résistance ».*

Depuis 1993, des précisions nouvelles sur l'aventure de marins allemands se sont accumulées car plusieurs chercheurs, étrangers à la Résistance en Creuse, se sont intéressés aux missions « très spéciales » de la flottille de sous-marins de la base de Bordeaux et ont incidemment découvert les péripéties du séjour forcé des officiers de l'U 187 dans les maquis creusois. Des précisions ont été publiées dans le N° 8 de ce bulletin. Marc Parrotin n'en est pas destinataire mais il se flatte d'en avoir connaissance (indûment car il ne s'agit pas d'un périodique à usage public, dont il n'a ni les caractéristiques ni les références, mais seulement d'un bulletin de liaison intérieur, réservé aux adhérents de l'association). Il a donc dû apprendre :

- que « la lettre » adressée à la base de Bordeaux a bien été écrite sous la contrainte, qu'elle a bien été contrôlée « par deux réfugiés juifs allemands », qu'elle est bien arrivée à sa destination, que le texte en est bien conservé dans les archives de la marine allemande, de même que celui du rapport de 7 pages établi par le commandant du sous-marin après son évasion, que les résultats des recherches sur la flottille de la base de Bordeaux seront publiés en temps opportun.

Précisons encore, pour satisfaire la curiosité de Marc Parrotin, que « la lettre » s'inscrit bien dans le prolongement de celle de Rivier, qu'elle fait état du comportement des formations allemandes, notamment de l'assassinat « de femmes et d'enfants » (référence à Oradour) et de « soldats de l'armée française de l'intérieur fusillés après combat », qu'elle se termine par « ces faits, s'ils se sont effectivement produits ne correspondant pas aux idéaux de combat de l'officier allemand ».

**Il n'y a eu, en la circonstance, contrairement aux allégations de Marc Parrotin, ni imprudence ni trahison de la part de François mais au contraire application d'une saine directive du commandant de la R.5, dans le but de protéger les F.F.I. que l'occupant refusait de considérer comme combattants et traitait en francs-tireurs, fusillait ou déportait en camp de concentration.**

**Tous les documents dont il est fait mention existent dans les archives et sont accessibles à tout chercheur ou historien digne de ce nom. M. Parrotin aurait pu, comme d'autres, en prendre connaissance, s'il avait fait un travail de recherche sérieux. C'est évidemment moins facile et plus contraignant que d'émettre des allégations fantaisistes avec pour**

**objectif de discréditer François, chef des F.F.I., qui n'est plus là pour répondre. Tenter de salir la mémoire d'un disparu est un acte lâche et condamnable.**

Ajoutons enfin, face à une interprétation qui témoigne d'une même tentative de falsification de la réalité que si le groupement Jesser a bien reçu mission de rechercher les officiers de marine allemands cet objectif n'était qu'incident dans son ordre de bataille, lequel concernait à la fois la Corrèze et la Creuse et se conjugait avec celui du Gpt Ottenbacher contre la Haute Vienne. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux sources allemandes et d'être attentif à la chronologie. Que conclure de cette série de mises au point ?

1 - que la Résistance en Creuse s'inscrit dans la vie de la communauté nationale en une période donnée, avec ses ombres et ses lumières, qu'elle appartient à l'histoire, laquelle ne s'écrit pas avec des « on m'a dit », avec des opinions, des supputations et des allégations.

2 - que toute altération de la réalité historique, toute initiative visant au discrédit de telle personne ou telle formation porte atteinte à l'image de la Résistance et aux valeurs dont elle fut porteuse.

### LES ENFANTS DE CHABANNES

C'est le titre du film qu'a présenté sa réalisatrice, Lisa Gossels, fille et nièce d'enfants juifs hébergés et protégés à Chabannes, le 29 juin à Saint Pierre de Fursac, commune dont dépend Chabannes. Avec le concours de la municipalité, en présence de M. le Préfet, de M. Valette vice-président du Conseil Général, de M. Furet, vice-président du Conseil Régional, de nombreuses autres personnalités creusoises, de M. Jean-François Guthmann, président de l'Oeuvre de secours aux enfants (O.S.E.) et de Mme Salamon responsable du service archives et histoire de l'O.S.E., de M. Ernest Rosner « ex-enfant » de Chabannes, des soeurs Irène et Renée Paillassou, anciennes institutrices à Chabannes « Justes parmi les Nations », etc..

Le film rappelle la persécution des Juifs, en Allemagne d'abord, dans les pays annexés puis dans les pays occupés dont la France, inclus les rafles organisées par le gouvernement de Vichy en août, septembre et octobre 1942, c'est à dire avant occupation par les Allemands. Avec pour objectif « la solution finale », c'est à dire l'extermination programmée et systématique de tous les Juifs d'Europe. Nul compte rendu, nul récit, nul commentaire ne peut traduire l'émotion qui se dégage de cette partie du film et étreint les spectateurs, même les plus avertis, de ces drames inhumains.

*Les enfants de Chabannes* raconte la vie d'enfants juifs qui furent accueillis, hébergés et protégés dans l'une des « maisons » l'O.S.E.. Il y en avait une quinzaine en France dont 3 en Creuse : Chabannes, Chaumont, le

l'origine d'une autre association juive mais rattachée en 1942 à la 3ème direction santé de l'U.G.I.F., en fait à l'O.S.E.. Ces enfants, arrivés pour la plupart en 1939, suite à la guerre, étaient en majorité étrangers et nombre d'entre eux déjà orphelins.

Surveillés à la fois comme étrangers et comme juifs, ils vécurent dans une relative quiétude jusqu'en août 1942, date des premières rafles en zone non-occupée, suite aux accords Bousquet-Öberg et à la volonté de Laval de déporter les enfants de moins de 16 ans que ne réclamaient pas les Allemands. Phase humiliante pour la France, « la patrie des Droits de l'Homme livrant à l'occupant ceux qu'elle aurait dû le plus protéger ». selon l'expression de l'actuel Président de la République. (Message adressé aux survivants revenus en Creuse en 1996).

Rappelons que la rafle du 26 août en Creuse, organisée par Bousquet avec le concours du préfet Henry, aboutit à l'arrestation de 91 Juifs dont 52 furent déportés par les convois 26 et 27. Parmi eux, 18 enfants dont le plus jeune n'avait que deux ans. 3 seulement devaient revenir : deux adolescents arrêtés à Chabannes, Gérard Rosenzweig et Wolfgang Blumenreich, et Henri Wolf, arrêté à Saint Hilaire le Château avec sa famille alors qu'il n'avait pas encore atteint sa seizième année, donc considéré comme enfant. 4 adolescents de Chabannes arrêtés le 26 août et un enfant réclamé par sa famille, pris le 1er septembre et conduit à Rivesaltes pour être déporté avec ses parents, ne devaient pas revenir.

Épisode pour nous doublement émouvant : le film montre Michaud, expliquant à partir d'archives de la gendarmerie les subterfuges employés ce même 1er septembre par Félix Chevrier, directeur de Chabannes, pour sauver 11 enfants.

Il n'y aura pas d'autre déportation d'enfants de Chabannes. L'O.S.E. veille, Chevrier veille, la population locale veille et s'implique dans le sauvetage des enfants juifs. Bientôt, la décision prise par l'O.S.E. « d'aryaniser » les enfants c'est à dire de les doter de faux-papiers puis de les disperser, dans des familles non-juives, dans des collectivités laïques ou religieuses, de les faire émigrer en Suisse ou en Espagne, etc., va se traduire par la diminution progressive des effectifs puis la fermeture, dans les derniers jours de 1943.

Chabannes occupe une place particulière au sein des « maisons » de l'O.S.E. D'abord par la position du château qui n'est pas isolé comme à Chaumont ou au Masgelier mais intégré au village. Ensuite parce que Chevrier, seul directeur de « maison » non-juif, est une personnalité originale, d'apparence débonnaire mais ferme dans ses principes, parce qu'il va laisser les grilles ouvertes et les enfants se mêler à la population, pour l'essentiel paysanne, parce qu'il sait nouer les relations qui lui permettront de mieux veiller sur ses protégés, par ce qu'il est entouré d'une équipe d'éducateurs et d'un personnel conscient de sa mission.



L'école laïque va aussi jouer un rôle considérable d'accueil, d'éducation, d'assimilation, de protection, avec notamment les soeurs Irène et Renée Paillassou, fortes et riches personnalités, assistées ou relayées par d'autres enseignants de grande qualité, qui comme elles refusent toute discrimination. « Ici, il n'y a ni Dieu ni diable, ni juifs ni catholiques ni protestants, ni français ni étrangers. Il n'y a que des enfants ».

Cette formule, attribuée au directeur de Saint Pierre de Fursac qui accueille, après le certificat d'études, au « cours supérieur » (correspondant à la sixième et à la cinquième) les meilleurs élèves, traduit parfaitement la vocation de l'école laïque.

Cet engagement n'est pas toujours sans conséquence et le film rappelle la délation du chef local de légion dont fut victime Renée Paillassou, déplacée d'office pour avoir négligé ses devoirs envers le maréchal et porté un trop grand intérêt aux enfants juifs.

*Les enfants de Chabannes*, n'est pas un film de type classique, une fiction ou une reconstitution avec des acteurs qui jouent un rôle, moins encore un film pseudo-intello-historico-politico-philosophique à but commercial. C'est une oeuvre de foi. L'oeuvre d'une jeune femme souffrant de n'avoir pas connu sa grand-mère victime du génocide, qui a voulu découvrir le lieu où son père et son oncle devenus orphelins avaient trouvé asile et protection, un lieu à la fois mythique et quelque peu mystérieux, un pôle d'humanité dans un monde alors gagné par l'horreur.

Lisa Gossels a compris, intuitivement peut-être, qu'il s'était passé « quelque chose » d'exceptionnel à Chabannes, quelque chose qui méritait d'être mieux connu, approfondi, expliqué, pérennisé.

Le talent de Louis Malle a fait de *Au revoir les enfants*, reconstitution d'un épisode symbolique, un film émouvant, rendant hommage au père Jacques du collègue d'Avon et mettant en relief le rôle des catholiques dans le sauvetage des enfants juifs. D'autres oeuvres de même type soulignent l'action des protestants, notamment au Chambon sur Lignon, avec le Pasteur Trocmé.

Lisa Gossels a découvert à Chabannes un lieu où nulle religion n'a cristallisé les initiatives d'une population rurale et souvent pauvre, où tout repose sur un élémentaire sentiment d'humanité, de fraternité et d'assistance spontanée à enfants en danger, avec deux composantes motrices jusqu'ici oubliées par le cinéma : L'Oeuvre de Secours aux Enfants (O.S.E.), organisation juive s'efforçant de sauver des enfants juifs, et l'école laïque, fidèle à sa mission et à sa tradition. Avec, pour renforcer le symbole, quelques personnalités hors du commun telles Félix Chevrier et les soeurs Irène et Renée Paillassou, aux tempéraments différents mais complémentaires.

Tous les ingrédients d'une oeuvre originale étaient réunis mais nul jusqu'ici n'avait semble-t-il compris la spécificité, le caractère exceptionnel et symbolique de ce « quelque chose » qui s'était passé à Chabannes, en Creuse.

Lisa Gossels est américaine. Elle a réagi en américaine, avec l'esprit d'initiative et d'entreprise d'une américaine. Elle n'a pas réfléchi pendant des semaines et des mois, provoqué réunions et conciliabules, création de comités d'études ou commissions de pilotage à la mode française. Elle a foncé, pris des risques, engagé ses quelques moyens propres, convaincu et mobilisé quelques amis. Elle a agi. Ce n'est qu'après avoir engagé la réalisation, prouvé par des actes sa détermination, commencé à donner vie à son projet, qu'elle est allée « tirer les sonnettes ».

Ce faisant, elle a servi une cause qui lui tenait à coeur.

Elle a aussi servi Chabannes, l'image de la Creuse, l'image du Limousin et l'image de la France. Elle a récolté plus de bonnes paroles que d'aides mais l'oeuvre étant terminée et bien accueillie, ceux qui lui ont généreusement apporté ... de bonnes paroles se veulent désormais associés au succès et tout naturellement disposés à le partager.

### Et maintenant ?

Le film existe. Il a été présenté aux États-Unis et en France. Il peut demain se retrouver sur un ou des circuits, sur le petit écran.

Et si brusquement des hommes, des femmes, des enfants, venant de par le monde, y compris de France, décidaient de découvrir Chabannes, ce site symbolique où s'est déroulée une si belle aventure ? Et si des hommes, des femmes et des enfants décidaient de traverser l'Atlantique ou tout simplement de faire au moment des vacances un détour par Chabannes, pôle de fraternité, pour y retrouver un peu de ce « quelque chose » qu'ils ont découvert dans le film ?

Que trouveraient-ils : un site à l'abandon, des grilles fermées, un château qui menace ruine, un parc en déshérence, une école transformée en H.L.M. !

Et l'âme de Chabannes ? Et la mémoire ? Et l'humanité ? Et la fraternité ? Oubliées, sacrifiées, perdues à tout jamais hors le souvenir de quelques rares survivants ?

Les retrouvailles de 1996, le livre issu du colloque et aujourd'hui le film de Lisa ont révélé un patrimoine exceptionnel dont la Creuse n'avait pas conscience, et dont apparemment elle ne semble pas disposée à prendre conscience.

*Les enfants de Chabannes* sont le plus beau cadeau que Lisa Gossels et les pensionnaires d'alors pouvaient faire à ce coin de terre creusoise en reconnaissance de l'accueil qu'ils avaient reçu. Qui maintenant va prendre

l'initiative de pérenniser le site, de préserver ce qui fut en des temps douloureux un pôle d'humanité, faire que le lieu puisse accueillir des pèlerins de la fraternité ?

Dans quelques jours sera inauguré le Mémorial d'Oradour. Des sommes considérables ont été investies pour pérenniser la barbarie. Est-il inconcevable que Chabannes puisse devenir un pôle de fraternité en contre point d'un pôle de barbarie ? L'homme serait-il seulement capable de conserver l'image de l'horreur, de ce qui dégrade l'humanité et incapable de garder la mémoire de qui honore cette même humanité ?

Lisa Gossels, l'américaine, a montré le chemin. Se trouvera-t-il en Creuse, en Limousin, en France quelqu'un pour prendre le relais ?

La question est posée.

### **Félix Chevrier « Juste parmi les Nations »**

A l'issue de la projection de Fursac, J.F. Guthmann, président de l'O.S.E., a annoncé que l'ancien directeur de Chabannes avait été, à titre posthume, reconnu « Juste parmi les Nations ».

Reconnaissance bien tardive, complémentaire de celle de l'UNICEF qui, en 1996, l'avait honoré en associant le laïc qu'il était à trois autres personnalités symbolisant la lutte pour le sauvetage des enfants juifs :

- un juif : Janusz Korczak, médecin polonais,
- un catholique : Le père Jacques du collège d'Avon
- un protestant : le pasteur Trocmé du Chambon sur Lignon.

Le titre de « Juste » et les insignes qui en témoignent reviennent de droit à la famille quand il existe un descendant direct ou collatéral. A défaut, il pourrait être confié à la commune dont dépend Chabannes.

### **RECONNAISSANCE**

Le 9 mai dernier, à Gouzon, M. Jean Claude Roos, représentant du Comité français du Yad Vashem a remis, en présence de M. le Préfet, deux médailles de « Juste » :

- à M. et Mme Reliant, décédés, représentés par leur fille Andrée,
- à M. et Mme Nouhaut, alertes octogénaires, accompagnés de leurs enfants et petits enfants.

Beaucoup d'émotion et de larmes qui gagnèrent une grande partie de l'assistance, surtout lorsque Mme Bernard Schwartz, suppléant son mari trop ému pour s'exprimer, dit la reconnaissance de celui qui se considère encore le fils de celui qui avait voulu être le père adoptif, un « fils » qui téléphone chaque semaine, depuis les États-Unis à son « père ».

Extraordinaire aventure que celle de cette famille Schwartz, le père, la mère et un petit frère disparus, Bernard et sa soeur Laure « sortis » des camps du midi par l'O.S.E., hébergés à Poulouzat près de Limoges puis accueillis par la famille Nouhaut. Laure est transférée en Suisse mais Bernard refuse de quitter ses « parents ». Des parents qui, après la guerre, décident de l'adopter, mais un oncle le réclame et il doit rejoindre les États-Unis.

### **HOMMAGE A CASTAING**

Nous avons reçu d'un correspondant franc-comtois, chef du réseau « Casino » du « SR Kléber », ancien déporté, qui nous avait dit avoir connu le commissaire spécial Castaing lorsqu'il était en poste à Lons le Saunier (avant d'être muté en Creuse, début 1943), l'hommage ci-après :

*« Oui, j'ai connu le commissaire spécial Castaing chargé du filtrage en gare de Lons le Saunier, qui, après « un examen de passage » m'a remis entre les mains de Kleinmann, l'as des as du renseignement qui, hélas, a refusé de laisser des mémoires derrière lui.*

*Notre ami Castaing m'a laissé le souvenir d'un homme plein de santé morale et physique, un homme vrai, un homme authentique, un homme tout court. Ouvert, foncièrement bon, curieux de tout, fraternel. Je pourrais égrener longtemps ses qualités mais hélas nos rencontres furent brèves, peu nombreuses. ... Résistant, il l'était jusqu'au bout des ongles. Il ne me reste que le regret de l'avoir trop peu connu. Mais, ce peu, ma mémoire l'a conservé jusqu'à présent avec une certaine ferveur.*

*S'il reste de la descendance, qu'on leur dise qu'ils peuvent être fiers car des Kleinmann, des Castaing méritent qu'il y ait un Ciel, pour nous qui avons connu l'enfer. »*

Tout commentaire serait superflu. Ajoutons que nous avons eu des échos du même type de la part des résistants du Jura qui ont connu Castaing. Il n'avait pas hélas de descendance et nous offrons ce témoignage à celles et ceux, encore vivants, qui ont travaillé à ses côtés.

### **CENTRE D'ÉTUDE DE LA RÉSISTANCE EN R. 5**

La prochaine réunion devrait, comme précédemment annoncé, se tenir en Creuse. En principe le samedi 13 novembre. Thème général : les réseaux.

### **BIBLIOGRAPHIE**

**Jean Moulin**

Plusieurs ouvrages récents traitent de la vie et de la mort de Jean Moulin, représentant du général de Gaulle en France, premier président du Conseil national de la Résistance.

Faute de place dans le présent bulletin, nous les évoquerons dans un prochain numéro, notamment ceux de Cordier et Péan. Nous ferons écho à ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire de Caluire » ou « l'affaire Hardy ».

Association régie par la loi du 1er juillet 1901  
Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01  
Secrétaire : S. CERCLIER 3 rue d'Armagnac 23000 GUÉRET  
Tél : 05 55 52 73 19

## ANNEXE 2

### LES ENFANTS DE CHABANNES

C'est le titre du film qu'a présenté sa réalisatrice, Lisa Gossels, fille et nièce d'enfants juifs hébergés et protégés à Chabannes, le 29 juin à Saint Pierre de Fursac, commune dont dépend Chabannes. Avec le concours de la municipalité, en présence de M. le Préfet, de M. Valette vice-président du Conseil Général, de M. Furet, vice-président du Conseil Régional, de nombreuses autres personnalités creuses, de M. Jean-François Guthmann, président de l'Oeuvre de secours aux enfants (O.S.E.) et de Mme Salamon responsable du service archives et histoire de l'O.S.E., de M. Ernest Rosner « ex-enfant » de Chabannes, des soeurs Irène et Renée Paillassou, anciennes institutrices à Chabannes « Justes parmi les Nations », etc..

Le film rappelle la persécution des Juifs, en Allemagne d'abord, dans les pays annexés puis dans les pays occupés dont la France, inclus les rafles organisées par le gouvernement de Vichy en août, septembre et octobre 1942, c'est à dire avant occupation par les Allemands. Avec pour objectif « la solution finale », c'est à dire l'extermination programmée et systématique de tous les Juifs d'Europe. Nul compte rendu, nul récit, nul commentaire ne peut traduire l'émotion qui se dégage de cette partie du film et étreint les spectateurs, même les plus avertis, de ces drames inhumains.

*Les enfants de Chabannes* raconte la vie d'enfants juifs qui furent accueillis, hébergés et protégés dans l'une des « maisons » l'O.S.E.. Il y en avait une quinzaine en France dont 3 en Creuse : Chabannes, Chaumont, le

Masgelier, auxquelles il faut ajouter Crocq, dépendant à l'origine d'une autre association juive mais rattachée en 1942 à la 3ème direction santé de l'U.G.I.F., en fait à l'O.S.E.. Ces enfants, arrivés pour la plupart en 1939, suite à la guerre, étaient en majorité étrangers et nombre d'entre eux déjà orphelins.

Surveillés à la fois comme étrangers et comme juifs, ils vécurent dans une relative quiétude jusqu'en août 1942, date des premières rafles en zone non-occupée, suite aux accords Bousquet-Öberg et à la volonté de Laval de déporter les enfants de moins de 16 ans que ne réclamaient pas les Allemands. Phase humiliante pour la France, « la patrie des Droits de l'Homme livrant à l'occupant ceux qu'elle aurait dû le plus protéger », selon l'expression de l'actuel Président de la République. (Message adressé aux survivants revenus en Creuse en 1996).

Rappelons que la rafle du 26 août en Creuse, organisée par Bousquet avec le concours du préfet Henry, aboutit à l'arrestation de 91 Juifs dont 52 furent déportés par les convois 26 et 27. Parmi eux, 18 enfants dont le plus jeune n'avait que deux ans. 3 seulement devaient revenir : deux adolescents arrêtés à Chabannes, Gérard Rosenzweig et Wolfgang Blumenreich, et Henri Wolf, arrêté à Saint Hilaire le Château avec sa famille alors qu'il n'avait pas encore atteint sa seizième année, donc considéré comme enfant. 4 adolescents de Chabannes arrêtés le 26 août et un enfant réclamé par sa famille, pris le 1er septembre et conduit à Rivesaltes pour être déporté avec ses parents, ne devaient pas revenir.

Épisode pour nous doublement émouvant : le film montre Michaud, expliquant à partir d'archives de la gendarmerie les subterfuges employés ce même 1er septembre par Félix Chevrier, directeur de Chabannes, pour sauver 11 enfants.

Il n'y aura pas d'autre déportation d'enfants de Chabannes. L'O.S.E. veille, Chevrier veille, la population locale veille et s'implique dans le sauvetage des enfants juifs. Bientôt, la décision prise par l'O.S.E. « d'aryaniser » les enfants c'est à dire de les doter de faux-papiers puis de les disperser, dans des familles non-juives, dans des collectivités laïques ou religieuses, de les faire émigrer en Suisse ou en Espagne, etc., va se traduire par la diminution progressive des effectifs puis la fermeture, dans les derniers jours de 1943.

Chabannes occupe une place particulière au sein des « maisons » de l'O.S.E. D'abord par la position du château qui n'est pas isolé comme à Chaumont ou au Masgelier mais intégré au village. Ensuite parce que Chevrier, seul directeur de « maison » non-juif, est une personnalité originale, d'apparence débonnaire mais ferme dans ses principes, parce qu'il va laisser les grilles ouvertes et les enfants se mêler à la population, pour l'essentiel paysanne, parce qu'il sait nouer les relations qui lui permettront de mieux veiller sur ses protégés, par

ce qu'il est entouré d'une équipe d'éducateurs et d'un personnel conscients de leur mission.

L'école laïque va aussi jouer un rôle considérable d'accueil, d'éducation, d'assimilation, de protection, avec notamment les soeurs Irène et Renée Paillassou, fortes et riches personnalités, assistées ou relayées par d'autres enseignants de grande qualité, qui comme elles refusent toute discrimination. « Ici, il n'y a ni Dieu ni diable, ni juifs ni catholiques ni protestants, ni français ni étrangers. Il n'y a que des enfants ».

Cette formule, attribuée au directeur de Saint Pierre de Fursac qui accueille, après le certificat d'études, au « cours supérieur » (correspondant à la sixième et à la cinquième) les meilleurs élèves, traduit parfaitement la vocation de l'école laïque.

Cet engagement n'est pas toujours sans conséquence et le film rappelle la délation du chef local de légion dont fut victime Renée Paillassou, déplacée d'office pour avoir négligé ses devoirs envers le maréchal et porté un trop grand intérêt aux enfants juifs.

*Les enfants de Chabannes*, n'est pas un film de type classique, une fiction ou une reconstitution avec des acteurs qui jouent un rôle, moins encore un film pseudo-intello-historico-politico-philosophique à but commercial. C'est une oeuvre de foi. L'oeuvre d'une jeune femme souffrant de n'avoir pas connu sa grand-mère victime du génocide, qui a voulu découvrir le lieu où son père et son oncle devenus orphelins avaient trouvé asile et protection, un lieu à la fois mythique et quelque peu mystérieux, un pôle d'humanité dans un monde alors gagné par l'horreur.

Lisa Gossels a compris, intuitivement peut-être, qu'il s'était passé « quelque chose » d'exceptionnel à Chabannes, quelque chose qui méritait d'être mieux connu, approfondi, expliqué, pérennisé.

Le talent de Louis Malle a fait de *Au revoir les enfants*, reconstitution d'un épisode symbolique, un film émouvant, rendant hommage au père Jacques du collègue d'Avon et mettant en relief le rôle des catholiques dans le sauvetage des enfants juifs. D'autres oeuvres de même type soulignent l'action des protestants, notamment au Chambon sur Lignon, avec le Pasteur Trocmé.

Lisa Gossels a découvert à Chabannes un lieu où nulle religion n'a cristallisé les initiatives d'une population rurale et souvent pauvre, où tout repose sur un élémentaire sentiment d'humanité, de fraternité et d'assistance spontanée à enfants en danger, avec deux composantes motrices jusqu'ici oubliées par le cinéma : L'Oeuvre de Secours aux Enfants (O.S.E.), organisation juive s'efforçant de sauver des enfants juifs, et l'école laïque, fidèle à sa mission et à sa tradition.

Avec, pour renforcer le symbole, quelques personnalités hors du commun telles Félix Chevrier et les soeurs Irène et Renée Paillassou, aux tempéraments différents mais complémentaires.

Tous les ingrédients d'une oeuvre originale étaient réunis mais nul jusqu'ici n'avait semble-t-il compris la spécificité, le caractère exceptionnel et symbolique de ce « quelque chose » qui s'était passé à Chabannes, en Creuse.

Lisa Gossels est américaine. Elle a réagi en américaine, avec l'esprit d'initiative et d'entreprise d'une américaine. Elle n'a pas réfléchi pendant des semaines et des mois, provoqué réunions et conciliabules, création de comités d'études ou commissions de pilotage à la mode française. Elle a foncé, pris des risques, engagé ses quelques moyens propres, convaincu et mobilisé quelques amis. Elle a agi. Ce n'est qu'après avoir engagé la réalisation, prouvé par des actes sa détermination, commencé à donner vie à son projet, qu'elle est allée « tirer les sonnettes ».

Ce faisant, elle a servi une cause qui lui tenait à coeur.

Elle a aussi servi Chabannes, l'image de la Creuse, l'image du Limousin et l'image de la France. Elle a récolté plus de bonnes paroles que d'aides mais l'oeuvre étant terminée et bien accueillie, ceux qui lui ont généreusement apporté ... de bonnes paroles se veulent désormais associés au succès et tout naturellement disposés à le partager.

### Et maintenant ?

Le film existe. Il a été présenté aux États-Unis et en France. Il peut demain se retrouver sur un ou des circuits, sur le petit écran.

Et si brusquement des hommes, des femmes, des enfants, venant de par le monde, y compris de France, décidaient de découvrir Chabannes, ce site symbolique où s'est déroulée une si belle aventure ? Et si des hommes, des femmes et des enfants décidaient de traverser l'Atlantique ou tout simplement de faire au moment des vacances un détour par Chabannes, pôle de fraternité, pour y retrouver un peu de ce « quelque chose » qu'ils ont découvert dans le film ?

Que trouveraient-ils : un site à l'abandon, des grilles fermées, un château qui menace ruine, un parc gagné par les broussailles, une école transformée en H.L.M. !

Et l'âme de Chabannes ? Et la mémoire ? Et l'humanité ? Et la fraternité ? Oubliées, sacrifiées, perdues à tout jamais hors le souvenir de quelques rares survivants ?

Les retrouvailles de 1996, le livre issu du colloque et aujourd'hui le film de Lisa ont révélé un patrimoine exceptionnel dont la Creuse n'avait pas conscience, et

dont apparemment elle ne semble pas disposée à prendre conscience.

*Les enfants de Chabannes* sont le plus beau cadeau que Lisa Gossels et les pensionnaires d'alors pouvaient faire à ce coin de terre creusoise en reconnaissance de l'accueil qu'ils avaient reçu. Qui maintenant va prendre l'initiative de pérenniser le site, de préserver ce qui fut en des temps douloureux un pôle d'humanité, faire que le lieu puisse accueillir des pèlerins de la fraternité ?

Dans quelques jours sera inauguré le Mémorial d'Oradour. Des sommes considérables ont été investies pour pérenniser la barbarie. Est-il inconcevable que Chabannes puisse devenir un pôle de fraternité en contre point d'un pôle de barbarie ? L'homme serait-il seulement capable de conserver l'image de l'horreur, de ce qui dégrade l'humanité et incapable de garder la mémoire de qui honore cette même humanité ?

Lisa Gossels, l'américaine, a montré le chemin. Se trouvera-t-il en Creuse, en Limousin, en France quelqu'un pour prendre le relais ?

La question est posée.

*Extrait du bulletin N° 16 de l'association pour la Recherche et la Sauvegarde de la Vérité Historique.*

### **Quand vient le souvenir**

Saul Friedlander. Le Seuil. Collection « Points » 1998

L'auteur, né à Prague en 1932, historien mondialement reconnu comme un des meilleurs spécialistes du nazisme et de l'antisémitisme, professeur à l'université de Tel Aviv et de Californie (USA), était à Chabannes le 25 août et le 1er septembre 1942. Ses souvenirs sont flous :

Dans la nuit du 25 au 26 : « le vacarme nous reveilla vers deux ou trois heures du matin. ... En bas, dans le hall d'entrée, des gendarmes casqués s'affairaient. De hors on entendait le bruit des moteurs : les conducteurs n'avaient pas pris la peine de couper le contact. ...

Le 1er septembre qu'il situe au lendemain de la rafle : « Nous partîmes deux par deux. La marche se déroula sans encombre; je n'entendais aucun bruit que le crissement des acilloux et les reniflements sporadiques de mon petit compagnon. Nous pénétrâmes dans une forêt et nous reçûmes bientôt l'ordre de nous arrêter dans la clairière où nous devions passer la nuit.



